



Échos d'ECOFOR n°23

Juillet 2012

Bonne lecture !

Au sommaire de ce numéro

Echos de l'actualité

« L'avenir que nous voulons » [Lire >>](#)

Echos des activités d'Ecofor

Faire face au changement climatique : la contribution de la science forestière [Lire >>](#)

RESOBIO, une étude sur la gestion raisonnée des rémanents en forêt [Lire >>](#)

Bilan des méthodes de suivi des dépérissements forestiers [Lire >>](#)

Les activités du Réseau Economie et Société d'Ecofor s'accroissent [Lire >>](#)

Trois nouveaux projets GICC 2012 [Lire >>](#)

Echos des partenaires

L'IGN diffuse la « BD Forêt » [Lire >>](#)

Le Groupe national sur les forêts tropicales met à jour son livre blanc [Lire >>](#)

Le Réseau européen de recherche sur la foresterie tropicale scrute la gouvernance forestière [Lire >>](#)

Le réseau *Croissance, améliorations, qualité des bois* s'intéresse aux inventaires forestiers [Lire >>](#)

La plate-forme intergouvernementale pour la biodiversité et les services écosystémiques [Lire >>](#)

Le site des indicateurs de biodiversité est en ligne [Lire >>](#)

Petites notes des Echos

Appels à propositions de recherche [Lire >>](#)

Manifestations [Lire >>](#)

Publications [Lire >>](#)

Formation continue [Lire >>](#)

Offres d'emploi [Lire >>](#)

« L'avenir que nous voulons »



La conférence des Nations-Unies sur le développement durable (CNUDD), dite « Rio+20 », s'est tenue à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, dans la même ville et 20 ans après le « Sommet de la Terre » de 1992. Elle a rassemblé 40 000 participants, dont 79 Chefs d'Etat et de gouvernements mais a laissé un sentiment mitigé avec d'un côté un document officiel d'une soixantaine de pages approuvées par les Etats membres de la conférence et, de l'autre, des commentaires souvent critiques de la part des différents participants.

Le document officiellement approuvé le 22 juin s'intitule « [L'avenir que nous voulons](#) ». Il réaffirme d'abord les principes de base de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme : démocratie, liberté, paix, sécurité, gouvernance adaptée et coopération internationale efficace, sans lesquelles, en effet, l'idée même de développement durable serait vaine. Ce document renouvelle ensuite les engagements de Rio (1992) et confirme ainsi l'importance accordée aux trois conventions sur le climat, la diversité biologique et la désertification. Il promet un triptyque constitué par l'économie verte, le développement durable et l'élimination de la pauvreté. Il promet aussi des évolutions institutionnelles avec le lancement d'un processus visant à établir les Objectifs de développement durable, une instance de haut niveau remplaçant la Conférence des Nations-Unies sur le développement durable et un renforcement du Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE).

Parmi les domaines et thèmes explicitement abordés dans le document, le changement climatique, les forêts et la biodiversité. En matière de changement climatique, le document relève l'écart préoccupant entre les engagements pris par les Parties et ceux qui restent à prendre pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale à 1,5 ou 2°C au-dessus de son niveau préindustriel. En d'autres termes, il faudrait intensifier la lutte contre l'effet de serre pour atteindre les objectifs qu'on s'est fixé.

Les forêts font l'objet d'une section individualisée qui confirme l'importance et la spécificité des actions en leur faveur. Les efforts doivent se poursuivre pour mettre en place la gestion durable des forêts et des mesures permettant de réduire la déforestation et la dégradation des surfaces boisées tout en stimulant le commerce licite de produits forestiers. Ils doivent conduire à renforcer la gouvernance forestière comme cela est prévu par [l'instrument juridique non contraignant concernant tous les types de forêts](#) qui se trouve ainsi remis sur le devant de la scène bien qu'il n'ait pu acquérir le statut de convention juridiquement contraignante.

Quant à la biodiversité, le texte confirme essentiellement les processus en cours soit dans le cadre de la convention sur la diversité biologique dont le protocole de Nagoya entrera en vigueur lorsqu'il aura été ratifié par 50 parties, soit au niveau de la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) qui vient d'être officiellement créée après une gestation de plusieurs années.

Pour l'essentiel, ce texte réaffirme donc les engagements déjà pris et la pertinence des processus en cours. Il en découle une déception de bon nombre d'organisations qui regrettent que les mesures prises pour l'instant soient clairement insuffisantes pour régler les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Ce qui fait dire à certains que la formule utilisée par Jacques Chirac dans son discours de Johannesburg en 2002 (« Rio+10 ») est toujours d'actualité : « notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

La conférence reposait en particulier sur le concept d'économie verte qui traduit avant tout la volonté de réduire les émissions de carbone et autres nuisances, d'utiliser les ressources de manière économe et de favoriser l'accès du plus grand nombre à la nature. Celui-ci apparaît donc à la fois comme bénéfique à l'environnement et moteur d'une nouvelle croissance. Mais il laisse sceptiques maints participants qui voient là un prétexte à tous les détournements et une mainmise des activités économiques et financières sur l'environnement. Par ailleurs, empêtrés dans la crise économique et financière, nos gouvernants n'ont pas disposé de toute la latitude souhaitable pour s'engager fermement dans une voie sans doute perçue encore comme aventureuse. Tout s'est donc passé à Rio comme si le remède prescrit par la Conférence s'était avéré d'une part trop cher pour les décideurs en dépit de sa double action environnementale et économique, d'autre part susceptible d'effets indésirables pour ceux qui s'étaient rendus au chevet de la Planète.

Contact : [Jean-Luc Peyron](#)

[Retour au sommaire](#)

Faire face au changement climatique : la contribution de la science forestière



A l'appel d'Ecofor lancé au nom de six actions, projets ou programmes d'initiative européenne mais touchant aussi les autres continents, une conférence internationale s'est tenue à Tours du 21 au 24 mai 2012 sur le changement climatique et la forêt.

Elle a rassemblé 310 à 320 participants issus de 40 pays autour de 18 communications scientifiques et techniques invitées en séances plénières, 86 communications scientifiques volontaires réparties en 5 séances de 3 sessions parallèles, 97 posters, 4 tables rondes qui ont réuni au total 27 intervenants et permis de stimuler les échanges entre scientifiques et décideurs. Enfin, 150 participants sont restés jusqu'au dernier jour pour suivre l'un des trois itinéraires de visite qui avaient été programmés dans les forêts de la région sur des thèmes liés à celui de la conférence.

Difficile, donc, de résumer en quelques lignes l'ensemble des contributions qui sont maintenant largement disponibles sur le site de la conférence sous la forme de [présentations](#) et de [résumés](#). Il est cependant possible d'extraire ici quelques impressions sur ces quatre jours très denses en informations et discussions. De multiples changements sont d'ores et déjà à l'œuvre dans les forêts européennes ou mondiales qui, s'ils sont rarement imputables en totalité au changement climatique, lui sont probablement liés : dépérissements et diminution de productivité en limite sèche des aires de distribution des espèces, augmentations de productivité ailleurs mais souvent tempérées par des mortalités croissantes d'arbres, remontée d'espèces en altitude, progression en latitude (plus difficile à observer mais qui commence à être mise en évidence), épisodes de sécheresse aiguë, grands incendies, expansion des populations de certains insectes, de pathogènes, d'espèces envahissantes...



Visite en forêt domaniale de Loches sous la conduite de l'Office national des forêts (ONF) : sylviculture du chêne sessile.

Les effets attendus des changements climatiques viennent prolonger ces observations mais il ressort ici une grande incertitude qui tient à de multiples facteurs à commencer par la méconnaissance de ce qui caractérisera le développement socioéconomique à venir de la planète. Les recherches tendent ainsi non seulement à préciser les connaissances et les modèles qui les intègrent mais encore à mieux caractériser cette incertitude ; par exemple en analysant les différences entre scénarios futurs pour donner une meilleure vision des situations futures plausibles auxquelles doit donc répondre la sylviculture. Le traitement de cette incertitude est délicat, particulièrement lorsqu'il s'agit de fournir des recommandations aux responsables forestiers. Cependant, la capacité d'adaptation des forêts est elle-même encore mal appréhendée et ne doit pas être sous-estimée. Par ailleurs, une gestion forestière adaptative et son encadrement par les politiques publiques offrent des marges de manœuvre non négligeables : elles visent à augmenter la résistance et la résilience des peuplements en jouant sur la sélection et la diversification des ressources génétiques, et plus généralement en prévenant mieux les risques. L'incertitude elle-même pourrait, certes, être un fac-

teur de découragement. Mais elle est aussi une stimulation pour la créativité et elle n'a probablement pas encore joué suffisamment son rôle dans ce domaine. Elle mérite d'être mieux étudiée pour elle-même et traduite explicitement dans les organisations d'abord, entre les différents niveaux d'organisation ensuite, entre organisations enfin.

La forêt ne fait pas qu'être sensible et s'adapter au changement climatique ; elle a bien évidemment aussi la capacité de lutter contre l'effet de serre en fixant et stockant le carbone atmosphérique, d'une part, en engendrant des produits qui évitent les émissions liées à des matières ou énergies concurrentes, d'autre part. Mais les différents termes de cette équation sont en compétition et donnent lieu à des débats qui se sont bien exprimés à Tours : ne faut-il pas s'attendre à une diminution du puits forestier européen, voire à sa transformation en source, en raison d'une stabilisation des surfaces de forêt, de moindres augmentations et de plus fréquentes réductions de productivité, d'une vulnérabilité accrue à différents risques, d'un regain d'activité biologique dans des sols riches en matière organique ? nous intéressons-nous suffisamment au bilan carbone de l'ensemble de

Visite en forêt privée de Kerleroux sous la conduite du Centre national de la propriété forestière (CNPF) : diagnostic de la résilience des arbres après sécheresse.

la filière forêt-bois en dépassant le seul puits forestier ? le développement des bio-énergies n'a-t-il pas ses limites et est-il bien considéré de manière objective ? ne néglige-t-on pas des solutions moins directes mais plus efficaces, fondées sur l'analyse du cycle de vie des produits ? Il est donc utile de progresser dans la réponse à ces questions de manière à valoriser, mieux et à moindre coût, le potentiel forestier d'atténuation du changement climatique.

L'adaptation au changement climatique et la lutte contre l'effet de serre font partie intégrante de la gestion durable des forêts. Elles ne peuvent être conduites sans prendre en compte leurs effets sur les autres composantes de la multifonctionnalité. Inversement, elles mériteraient sans conteste d'être mieux retrans-

crites dans le cadre des critères et indicateurs qui sont utilisés pour évaluer cette gestion durable.

Finalement, Ecofor remercie tous ses partenaires pour l'organisation de cette conférence internationale : tout d'abord le comité scientifique qui a lancé la manifestation sous l'impulsion des actions et projets [Echoes](#), [Motive](#), [Baccara](#), [ForEAdapt](#), [Reinforce](#), et [Tranzfor](#), appuyés par l'Union internationale des instituts de recherche forestière (Iufro), l'Institut forestier européen (EFI) et le projet ForClimadapt ; ensuite les soutiens forts reçus de la part du bureau européen COST de coopération scientifique et technique, du Ministère français en charge de l'agriculture, de l'Ademe, de l'Ambassade de France à Washington, de l'Office national des forêts, du Centre national de la propriété forestière

et de l'Inra ; enfin tous les prestataires au premier rang desquels le Palais des congrès de Tours.

Contacts : [Jean-Luc Peyron](#)
[Patrizia Foti-Délu](#)



Le dîner officiel a été animé de manière mémorable par le groupe des sonneurs de trompe de l'office national des forêts qui a marqué l'ensemble des participants.

RESOBIO, une étude sur la gestion raisonnée des rémanents en forêt



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) vient de confier à Ecofor la coordination scientifique et technique du projet « Gestion des REmanents forestiers : préservation des SOLs et de la BIODiversité » – RESOBIO. Ce projet a pour objectif d'ouvrir la voie à une révision du guide de l'Ademe sur la « Récolte raisonnée des rémanents en forêt » (2006) destiné aux gestionnaires forestiers.

Dans un contexte de demande croissante en bois-énergie, la France s'est dotée d'outils pour atteindre d'ici 2020 l'objectif de 23% d'énergies renouvelables dans l'offre énergétique nationale. La nécessité d'une mobilisation supplémentaire de bois pour répondre à cet objectif a conduit France nature environnement, la Fédération des communes forestières, l'Office national des forêts et la Fédération des forestiers privés de France à signer un accord visant à « *produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité forestière, dans une démarche territoriale concertée et dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts* ». Au-delà des options sylvicoles déjà engagées ou envisagées à court et moyen termes pour augmenter l'offre de bois, l'exploitation de ressources complémentaires nouvelles est une option également explorée : les menus bois représentent une source d'énergie encore peu valorisée et dont les volumes supplémentaires mobilisables sont estimés entre 4 et 6 Mm³/an (études de 2009).

La valorisation de cette ressource additionnelle n'est cependant pas sans conséquences potentielles sur les écosystèmes forestiers. La récolte raisonnée des rémanents nécessite notamment de veiller à préserver la fertilité des sols (exportation minérale et tassement) et à prendre en compte la biodiversité (qui dépend notamment du bois mort au sol, lui-même constitué en grande partie des rémanents). Les critères simples de terrain (texture, pH, type d'humus) proposés pour déterminer la sensibilité du sol à la récolte des rémanents, les mesures techniques suggérées pour préserver la fertilité du sol et les préconisations faites en matière de compensation (fertilisation et amendement) par le guide Ademe posent des questions relatives à la pertinence des critères utilisés et aux seuils de sensibilité appliqués ; se pose également la question de recommandations dans le domaine de la biodiversité.

De nouvelles informations scientifiques et techniques répondant partiellement aux questions en suspens dans le guide de l'Ademe de 2006 justifient sa mise à jour. La réunion de lancement du projet RESOBIO, qui a rassemblé le 2 juillet 27 participants dont la moitié représentait les parties prenantes (de l'amont à l'aval de la filière forêt-bois), a permis d'analyser les interrogations et attentes de ces dernières en matière de récolte des rémanents et de préciser les termes de l'étude. Les travaux des experts, conduits en lien étroit avec les différentes parties prenantes, aboutiront en 2013 à la publication d'un rapport qui comportera des éléments de préfiguration du futur guide de l'Ademe.

Contacts : [Cécile Nivet](#), [Guy Landmann](#)

[Retour au sommaire](#)

Bilan des méthodes de suivi des dépérissements forestiers



Une analyse de la bibliographie traitant des dépérissements forestiers et de leur suivi permet plusieurs constats. Les réseaux de suivi de la vitalité des forêts suggèrent une évolution à la hausse des mortalités depuis une vingtaine d'années, particulièrement dans le sud de la France en lien avec une période marquée par une séquence de sécheresses ; mais ils ne permettent pas une caractérisation satisfaisante des dépérissements forestiers, le plus souvent localisés. L'Inventaire forestier national, avec son nombre important de placettes, pourrait être davantage utilisé pour décrire ces phénomènes. Il serait en outre intéressant de renforcer les échanges entre les acteurs du suivi des forêts pour renforcer la complémentarité entre les réseaux et améliorer le suivi des dépérissements forestiers.

Le changement climatique et l'augmentation des phénomènes extrêmes (dont les sécheresses) posent la question d'une éventuelle tendance à l'augmentation des dépérissements forestiers. Dans le cadre d'un stage de Master 1 effectué sous la direction de Guy Landmann, la bibliographie des dépérissements forestiers intervenus en France métropolitaine depuis les années 1970 a été rassemblée ; et les méthodes de suivi des forêts qui peuvent renseigner sur les variations de la vitalité des forêts et les manifestations extrêmes comme les dépérissements ont été analysées. Cette étude a été menée en interaction avec divers experts au sein des organismes suivants : département de la Santé des forêts (DSF) du ministère en charge de l'agriculture, AgroParisTech, Inra, Irstea, IGN, ONF et IDF.

Les méthodes de détection et de suivi

Détection directe

Rappelons qu'actuellement, les dépérissements forestiers (plus ou moins localisés) sont détectés uniquement au sol par les agents de terrain. Pour ce qui est de l'évaluation des phénomènes, il n'existe pas encore de méthode standard. Différents types de campagne ont été menés jusqu'à présent : mise en place de réseaux denses, prospections le long des routes ou encore utilisation de la télédétection.

Le dispositif de suivi continu

Concernant la surveillance sanitaire des forêts, les 220 correspondants-observateurs du DSF détectent, décrivent et portent un diagnostic sur les problèmes sanitaires qui affectent la forêt.

Quatre dispositifs composés de « placettes » de nature variée complètent la « pyramide » du suivi continu de la vitalité des forêts.

- Longtemps à l'écart des préoccupations sanitaires, l'Inventaire forestier national, actuellement basé sur 70 000 placettes (non permanentes) soit 7 000 par an, intègre depuis 2006, et à la demande du DSF, l'observation de la mortalité des branches dans la partie supérieure du houppier. Cette donnée, qui complète des informations sur les « arbres morts depuis moins de cinq ans », classiquement collectées par l'inventaire, comporte des limites, notamment la non distinction du statut social des arbres et l'absence d'intégration d'un indice de gestion.
- Le réseau européen de suivi des dommages forestiers comporte environ 600 placettes systématiques distribuées selon une maille de 16 km x 16 km. Le déficit foliaire, la coloration anormale et la mortalité des branches sont notés.
- Le réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers (RENECOFOR) mis en place en 1992, constitué de 102 placettes non systématiques situées en forêt publique, permet de récolter des données sur un grand nombre de paramètres (santé, croissance, sol, etc.)
- L'Observatoire de Recherche en Environnement « F-ORE-T » (depuis peu système d'observation et d'expérimentation au long terme pour la recherche en environnement, SOE-RE) est constitué de 10 sites-ateliers (en métropole) fortement instrumentés, auxquels est associé RENE-COFOR. Le dispositif vise l'analyse du fonctionnement des écosystèmes (eau, carbone, éléments minéraux,...) et de leur réaction aux extrêmes climatiques.

Des dépérissements difficiles à saisir

Actuellement, le réseau 16 km x 16 km et les observations locales (DSF) de dépérissement signalent une évolution récente défavorable dans le sud de la France, qui semble liée à une fréquence forte de sécheresses compatible avec une évolution du climat dans cette région. Le rôle des périodes sèches dans l'évolution de l'état des cimes a également été mis en évidence dans le réseau RENECOFOR. Une analyse plus poussée des résultats des divers réseaux permettrait probablement de mettre en évidence d'autres tendances et relations entre l'environnement et la santé ou le fonctionnement des arbres et des peuplements.

Globalement, on constate que les réseaux de suivi sont trop lâches pour bien caractériser les dépérissements, à structure spatiale très agrégée, et qu'ils ne peuvent donc pas se substituer aux évaluations des dépérissements faites au cas par cas. Cependant, l'apport de l'inventaire forestier, dont les protocoles permettent d'utiliser les données en termes de surface et de volume, n'a pas encore été pleinement exploré.

Des efforts collectifs à organiser

Le besoin de partage d'expériences, de codification des démarches émerge et d'évaluations croisées des données augmente au fil du temps. Une bonne articulation des activités de suivi et de recherche est un impératif, d'autant plus que ces activités sont portées par différents acteurs.

Contact : [Daphné Asse](#)

[Retour au sommaire](#)

Les activités du Réseau Economie et Société d'Ecofor s'accélèrent



Le réseau de recherche en sciences économiques et sociales appliquées à la forêt qui est en train de se monter à ECOFOR a déjà commencé à travailler.

Suite à l'appel à intentions de recherche lancé par ECOFOR à l'automne, **quatre projets collaboratifs** ont été soumis à l'évaluation au printemps. Deux d'entre eux se verront financés rapidement : un projet sur la « compétitivité internationale de la filière forêt-bois française », coordonné par le FCBA et un sur « l'optimisation et la viabilité de la gestion forestière en présence de risques », coordonné par l'ONF. Deux autres projets doivent être réécrits pour un éventuel financement ultérieur.

Par ailleurs, le **site Internet** du réseau est en train de voir le jour, il sera pleinement opérationnel cet automne. Il sera le support de services proposés aux adhérents du réseau :

- la mise en place d'un annuaire européen des chercheurs du domaine,

- la mise à disposition d'un outil de recherche de collaborations pour répondre à des appels d'offres,
- une veille sur les appels d'offres, sur les événements et les appels à contributions,
- une veille scientifique.

Au-delà du site, le réseau se propose dans un futur proche d'orienter son action vers :

- l'appui au montage de **projets collaboratifs**,
- l'organisation d'une **manifestation scientifique** (fin 2012 ou début 2013).



Toutes les personnes qui souhaitent figurer dans l'annuaire et adhérer (gratuitement) au réseau peuvent le faire [en ligne](#).

Contact : [Ingrid Bonhême](#)

Trois nouveaux projets GICC 2012



Le programme *Gestion et Impact du Changement Climatique (GICC)*, piloté par le ministère en charge du développement durable, a sélectionné les projets qui seront financés dans le cadre de son 10^{ème} appel à propositions de recherche.

Dans ce nouvel appel, il s'agissait, à travers deux axes, de traiter deux approches de l'adaptation :

- axe 1 : l'approche intégrée qui explore de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils utiles aux stratégies et actions d'adaptation en s'appuyant sur les modèles et en utilisant les scénarios les plus actuels du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC) au fur et à mesure de leur disponibilité ;
- axe 2 : l'approche territoriale privilégiant la co-construction concepteur-chercheurs-décideurs et le « transfert » vers les acteurs.

Vingt-neuf projets ont été soumis dont un seul projet portait sur l'arbre alors qu'aucun projet strictement forestier n'a été proposé. En revanche, certaines communautés de recherche, celle des milieux aquatiques notamment, ont très

largement répondu à cet appel qui concernait tous les milieux, comme à son habitude.

Il est vrai que l'adaptation étant au centre de cet appel, les projets attendus devait relever à la fois de co-construction entre disciplines et entre chercheurs et acteurs selon les axes ; aurait-ce été rédhibitoire pour les équipes de recherche forestière ? On espère que non puisque la thématique de l'adaptation est dorénavant retrouvée dans bon nombre d'appels et il est donc important que les équipes s'y préparent.

Finalement, seuls trois projets ont été sélectionnés. Le projet **ReMedhe** s'inscrit dans l'axe 1 de l'APR, il propose d'élaborer une méthodologie pour évaluer la capacité d'allocation en eau de deux bassins méditerranéens à différentes échelles d'espace et de temps. Le projet **HYCCARE Bourgogne**, portant sur les axes 1 et 2, s'articule autour de deux

thèmes : la construction de connaissances relatives aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau d'une dizaine de bassins versants et sur les vulnérabilités qui en découlent d'une part et le jeu des acteurs qui se construit autour des modes d'adaptation et de gestion de la ressource d'autre part. Le projet **VIADUC** vise à confronter l'outil de mise à disposition de scénarios climatiques régionalisés, DRIAS, à des utilisateurs représentés par les Parcs naturels régionaux de la grande région Sud-Ouest.

La [lettre de GICC n°11](#) présente ces projets plus en détail.

A noter : *Ingrid Bonhême* remplace *Natasha Massu* pour l'animation de ce programme de recherche.

Contact : [Ingrid Bonhême](#)

<http://www.gip-ecofor.org/gicc/>

[Retour au sommaire](#)

L'IGN diffuse la « BD Forêt »



L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), issu de la fusion au 1^{er} janvier 2012 de l'Inventaire forestier national (IFN) et de l'Institut géographique national (IGN), a mis récemment l'accent sur l'un de ses produits «forestiers».

La BD Forêt, anciennement nommée «cartographie forestière» du temps de l'IFN, est remise au goût du jour et s'enrichit des thèmes de la BD Topo®¹.

En parfaite cohérence géographique et temporelle avec le Référentiel à Grande Échelle (RGE²), BD Forêt propose une cartographie des types de formations végétales (ensemble forestier ou semi-naturel continu ou discontinu, qui présente une certaine unité pour la couverture du sol, pour la densité du couvert et pour la composition en essences). Elle est issue d'un travail de photo-interprétation d'images aériennes en infrarouge couleur, un des cœurs de métier de l'Inventaire forestier national.

Déclinée en deux versions (V1 jusqu'en 2006 puis V2 à partir de 2007), BD Forêt utilise une nomenclature nationale de 32 postes décrivant la couverture du sol.

La surface minimale cartographiée est de 50 ares pour la V2, contre 2,25 ha pour la V1.

La BD Forêt V2 est désormais [disponible](#) pour une trentaine de départements métropolitains. La V1 est quant à elle disponible pour l'ensemble du territoire, parfois en plusieurs versions pour certains départements.

Elle apporte des informations précieuses pour des thématiques variées :

- ressources forestières,
- aménagement du territoire,
- paysages,
- milieux naturels,
- biodiversité,
- qualité de l'environnement,
- développement durable.

Base de données vecteur de référence pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels, BD Forêt fait donc figure de véritable Référentiel Forêt, à l'image d'autres référentiels proposés par l'IGN².

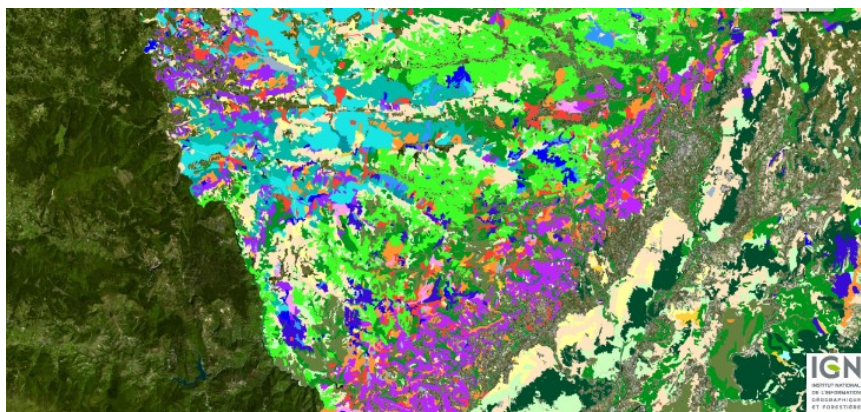
Disponible au format shapefile en projection Lambert 93, elle est intégrable dans tout système d'information géographique.

Elle s'acquiert à partir de 5,95€ HT/km², auxquels s'ajoutent des frais de mise à disposition et une partie dépendant de la surface considérée (allant de 29,93€ pour une surface inférieure à 100km² jusqu'à 17 844,93€ au-delà de 100 000 km²). Des dégressivités sont appliquées sur la partie variable selon la surface.

[Contact](#)

¹ La **BD TOPO®**, base de données vecteur de référence, fournit une information en trois dimensions à tous les acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire, pour analyser, situer et représenter tout type de données dans leur contexte géographique : elle contient une description des éléments du paysage sous forme de vecteurs de précision métrique, classés selon une thématique adaptée.

² Le Référentiel géographique à grande échelle (RGE®) de précision métrique intègre des données de référence, issues de différentes bases, et contient quatre composantes cohérentes entre elles (déclinées en produits par l'IGN) : image (BD ORTHO®), topographique (BD TOPO®), parcellaire (BD PARCELLAIRE®), adresse (BD ADRESSE).



Forêt fermée de feuillus	Forêt fermée de conifères	Forêt fermée mixte	Peupleraie
- Feuillus en tîlots - Chênes décidus - Chênes sempervirents - Hêtre - Châtaignier - Robinier - Autre feuillu - Mélange de feuillus	- Conifères en tîlots - Pin maritime - Pin sylvestre - Pin laricio ou pin noir - Pin d'Alep - Pin à crochets ou pin cembro - Autre pin - Sapin ou épicéa - Mélèze - Douglas - Autre conifères autre que pin - Mélange d'autre conifères - Mélange de conifères	- Mélange de feuillus et conifères - Mélange de conifères et feuillus - Forêt fermée non discriminée - Jeunes peuplements, coups rases ou incidents - Forêt ouverte - Incident en forêt ouverte - Forêt ouverte de feuillus - Forêt ouverte de conifères - Forêt ouverte à mélange de conifères et feuillus	- Peupleraie - Landes - Lande ligneuse - Formation herbacée

[Retour au sommaire](#)

Le Groupe national sur les forêts tropicales met à jour son livre blanc



A l'occasion de la journée consacrée aux forêts à la conférence des Nations unies sur le développement durable tenue à Rio de Janeiro (Rio+20), le Groupe national sur les forêts tropicales (GNFT) a présenté son troisième rapport intitulé « [Forêts tropicales : point d'étape et nouveaux défis - Quelles orientations pour les acteurs français ?](#) ». Cette publication vise à faire le point sur les enjeux forestiers tropicaux entre acteurs français concernés –administrations, secteur privé, milieux scientifiques, associations– pour définir de nouvelles orientations face aux défis actuels, aussi bien en France d'outre-mer qu'avec les pays partenaires.

Elle met à jour le « Livre blanc sur les forêts tropicales humides », deuxième rapport du GNFT édité en 2006, et constitue l'aboutissement d'une démarche d'actualisation en trois temps : proposition d'éléments objectifs d'évaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations concrètes du livre blanc, conférence internationale des acteurs français sur les forêts tropicales en janvier 2012 (cf *Echos d'Ecofor* n°21), rédaction d'une mise à jour des orientations politiques au regard des nouveaux développements.

Après une présentation brève de la situation et des enjeux forestiers tropicaux ainsi qu'un bilan des grandes lignes de l'intervention française sur les forêts tropicales, cet ouvrage développe les perspectives et orientations que le GNFT propose pour guider l'intervention des acteurs français sur les forêts tropicales dans la prochaine décennie. Cette deuxième partie de l'ouvrage s'articule autour de sept thèmes.

- Etendre la **gestion durable des forêts de production** : l'aménagement des forêts tropicales de production est un acquis important de ces 20 dernières années ; le modèle reste à parfaire pour augmenter les bénéfices sociaux et écologiques ; d'autres modèles que celui de la concession aménagée doivent également être encouragés.
- Promouvoir des **modèles de conservation et de restauration des forêts de protection** ambitieux et réalistes : la pertinence des aires protégées pour la préservation de la biodiversité forestière étant réaffirmée, l'extension du réseau d'aires protégées doit se poursuivre conformément aux engagements internationaux et leur gestion doit être améliorée (sur la base d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue de la gestion pratiquée et son adaptation aux contextes sociopolitiques locaux). D'autres modalités de conservation de la biodiversité doivent complé-

ter les réseaux des aires protégées dans une logique de continuité écologique inscrivant les politiques de conservation des forêts dans une politique plus large d'aménagement du territoire. La restauration en lien avec les populations locales des écosystèmes forestiers dégradés est un enjeu émergent considérable : les populations locales peuvent contribuer directement à éviter les dégradations et devraient davantage bénéficier des retombées économiques de la conservation.

- Accompagner **l'essor des demandes énergétique, alimentaire et minière mondiales** : celles-ci génèrent une pression accrue sur les forêts tropicales responsable de la déforestation ; une meilleure maîtrise de la demande, la certification des filières agroalimentaires et la réduction des gaspillages sont considérés comme les principaux axes d'intervention pour limiter la déforestation induite par cet essor. La maîtrise des implantations des activités extractives (hors des aires protégées), la hiérarchisation des usages des bioénergies et la promotion de filières durables sont également encouragés.

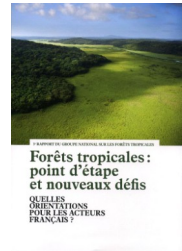
- Renforcer les instruments de promotion de la **légalité et de la durabilité** au travers du **commerce du bois tropical** : les efforts engagés dans ce sens sont encouragés, en particulier l'interdiction d'importation de bois illégal sur le marché européen à partir de mars 2013 (processus européen Flegt) et la certification de la gestion forestière durable. Le maintien d'un dialogue actif avec les acteurs de ce commerce sud-sud s'avère une priorité car la majorité des volumes de bois tropical récoltés est consommée au niveau régional ou exportée vers les pays émergents.

- Mobiliser les **investissements en forêts tropicales et le financement des externalités environnementales** requièrent la mobilisation des acteurs publics, privés, nationaux et internationaux pour

faire face aux coûts élevés de la gestion durable et la conservation des forêts tropicales. La montée en puissance de REDD+ représente une perspective importante pour le financement des externalités environnementales tropicales. Les enseignements sur l'efficacité de l'aide doivent être pleinement appliqués, notamment l'alignement sur les stratégies nationales élaborées dans les pays tropicaux. L'expérience tirée des fonds fiduciaires et des paiements pour services écosystémiques présente un grand intérêt pour le financement de la gestion durable en particulier pour REDD+.

- Améliorer la **gouvernance des territoires forestiers** du niveau local au niveau global : la protection des massifs forestiers tropicaux nécessite un investissement renouvelé dans la clarification des droits fonciers et la prise en compte de la pluralité des valeurs et des intérêts. La création d'une agence spécialisée des Nations unies sur l'environnement devrait donner un nouveau souffle à la gouvernance mondiale des forêts.

- Soutenir la **recherche et l'amélioration des connaissances** demeure une des clés de voûte : identifier les déficits de connaissance et les priorités de recherche et de formation sur les écosystèmes forestiers tropicaux (encore mal connus) ; augmenter l'impact du dispositif de recherche français et permettre la prise en compte des progrès réalisés dans le domaine des sciences forestières et écologiques dans les actions relatives à la préservation de la biodiversité, en d'améliorant l'accès aux résultats de la recherche auprès des sociétés civiles, des gestionnaires, des entreprises et des décideurs dans les pays tropicaux.



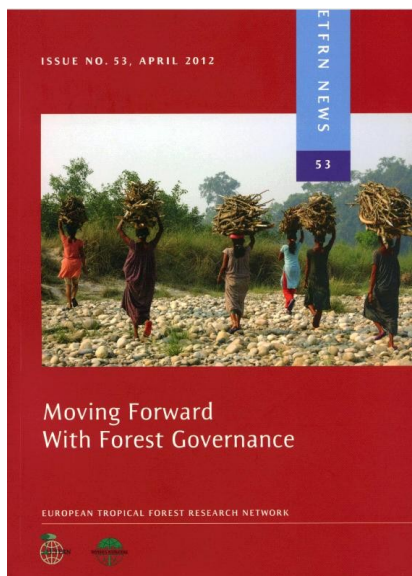
[Disponible sur le site du MAEE](#)

Le Réseau européen de recherche en foresterie tropicale scrute la gouvernance forestière



L'amélioration de la gouvernance forestière est un préalable nécessaire à la promotion d'une gestion forestière durable ainsi qu'à la réduction de la déforestation et de la dégradation forestière. Cette gouvernance forestière renvoie au cadre politique, légal, réglementaire et institutionnel relatif aux forêts, aux processus régissant les décisions dans ce domaine et à la façon dont celles-ci sont appliquées. Elle implique une large gamme d'acteurs intervenant à différents niveaux et avec différentes responsabilités et motivations. Ces acteurs attendent en premier lieu que soit renforcé leur niveau d'information.

Le réseau européen de recherche sur les forêts tropicales (ETFRN) vient d'éditer sur ce sujet sa lettre n°53 sous le titre « **Moving Forward with Forest Governance** ». Elle est [disponible en ligne](#) sur le site d'ETFRN. Les 29 articles de cette publication offrent un panorama d'exemples de gouvernance forestière dans des contextes divers. Ce numéro rassemble en effet un large éventail



d'initiatives de réforme forestière : certaines ont trait aux leçons tirées des pratiques bien établies comme la foresterie communautaire, d'autres renvoient à des initiatives développées plus récemment tel le processus européen de contrôle du commerce des bois FLEGT (*Forest Law Enforcement, Governance and Trade*). On comprend que les instru-

ments internationaux (tels que les accords de partenariat volontaire, la certification forestière et le mécanisme REDD+ de Réduction des Emissions issues de la Déforestation et la Dégradation des forêts) sont des éléments clés pour la gouvernance forestière. Les expériences décrites montrent qu'il n'existe pas de solution unique à un ensemble de questions interdépendantes pour répondre aux défis de la gouvernance du secteur forestier.

Des informations complémentaires sur ETFRN, dont ECOFOR est le point focal français, peuvent être obtenues sur le [site Internet](#) du réseau ETFRN.

Pour recevoir les prochaines publications dès leur parution, il suffit de [s'inscrire en ligne](#) à l'adresse : <http://inscription.gip-ecofor.org/etfrn/>

Contact : [Bernard Riéra](#)

[Retour au sommaire](#)

Le réseau Croissance, améliorations, qualité des bois s'intéresse aux inventaires forestiers



Le réseau *Croissance, Améliorations, Qualité des bois* (CAQ), animé par l'INRA, regroupe des "chercheurs et développeurs francophones impliqués dans la modélisation forêt-bois". Il a pour objectif de remuer des idées, susciter des projets communs inter-organismes et pluridisciplinaires afin de proposer *in fine* des outils d'aide à la décision permettant de simuler les conséquences de choix d'approvisionnement en bois en

place ou à venir en termes de caractéristiques dendrométriques, de branchaison, de qualité du bois en interaction avec le process industriel en nourrissant progressivement ces outils de plus en plus d'entrées et en leur permettant de livrer de plus en plus de sorties. Il s'appuie sur une plateforme logicielle générique pour l'intégration de modèles de croissance et de dynamique forestière appelée CAPSIS.

La rencontre annuelle CAQ / CAPSIS, qui a eu lieu à Nogent sur Vernisson du 2 au 4 avril 2012, a été en partie consacrée au thème "l'utilisation des données des inventaires forestiers nationaux dans l'établissement des modèles forêt-bois". Les contenus des exposés de cette réunion CAQ-CAPSIS 2012 sont disponibles sur les 2 sites web de [CAQ](#) et de [CAPSIS](#).

Contacts : [Céline Meredieu](#), [Mathieu Fortin](#)

[Retour au sommaire](#)



La création en avril 2012 de l'IPBES, [plateforme intergouvernementale pour la biodiversité et les services écosystémiques](#), répond à un besoin de dialogue, au plus haut niveau, entre scientifiques, politiques et acteurs de la société pour relever les défis de la biodiversité. 94 pays se sont engagés, à Panama, dans cette plate-forme qui mobilisera les connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques pour éclairer les décisions politiques, à l'image du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

L'IPBES a quatre missions principales :

- mener des évaluations sur la biodiversité, les services écosystémiques et leurs interactions aux échelles internationale, régionale et sous-régionale, ainsi que sur des questions thématiques et des sujets nouveaux identifiés par la science ;

- appuyer l'élaboration et l'exécution des politiques en identifiant des outils et méthodes appropriés et en facilitant leur accès ;
- identifier et accompagner les besoins de renforcement des capacités pour améliorer l'interface science-politique ;
- faciliter une approche coordonnée de productions de nouvelles connaissances.

Sa gouvernance s'organise autour d'un organe de décision (la plénière), de deux organes chargés de la gestion des travaux (bureau administratif et financier, groupe d'experts scientifiques et techniques) et d'un secrétariat (basé à Bonn).

En France, la [Fondation pour la recherche sur la biodiversité](#) (FRB) anime un groupe de réflexion afin, d'une part, d'appuyer techniquement les ministères en charge de l'écologie et de la recherche dans le cadre des négociations internationales, et d'autre part, d'élaborer le cahier des charges d'un mécanisme national de mobilisation de l'expertise dans le cadre de l'IPBES.

Une [plaquette](#) éditée en juin 2012 présente en détail ce « nouvel élan pour mobiliser les connaissances en appui aux décisions publiques ».



Le site des indicateurs de biodiversité est en ligne



>> [L'Observatoire national de biodiversité](#)

vient de mettre en ligne un site de publication de ses indicateurs de biodiversité. Ceux-ci devront aider à orienter l'action en faveur de la biodiversité dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont organisés en trois *jeux*, chacun couvrant l'ensemble des aspects d'une *thématique* particulière : le jeu « Synthèse SNB » est composé d'indicateurs de suivi des interactions entre la société et la biodiversité ; le jeu



Les indicateurs de biodiversité ont maintenant leur site !

« Spécificités Outre-mer » complète le précédent et le jeu « Nature » regroupe des indicateurs de suivi et d'état des diffé-

rentes composantes de la biodiversité. D'autres jeux sont en préparation.

[Retour au sommaire](#)

Appels à propositions de recherche



>> [Appel à projets d'études transdisciplinaires sur l'avenir de la Méditerranée \(TRANSMED 2012\)](#) lancé par l'ANR dans le cadre du programme « Recherches transdisciplinaires sur l'avenir de la Méditerranée ». Les objectifs de cet appel s'articulent autour de quatre axes thématiques : sociétés et territoires ; gestion durable des ressources ; sécurité alimentaire, alimentation et santé ; et crise systémique en Méditerranée. Clôture : **5 septembre 2012** –13h00. [Contacts](#)

>> [Appel à projets BiodivERsA 2012-2013 "Les espèces invasives et les invasions biologiques"](#) sera lancé début novembre 2012 et clôturé mi-février 2013. Les équipes de recherche sur la biodiversité sont invitées à former des consortia avec des partenaires d'au moins deux autres pays participant au financement de cet appel. Les projets de recherche sont évalués sur des critères d'excellence scientifique et de pertinence

pour les décisionnaires. Il est aussi attendu que la dimension paneuropéenne des projets constitue une valeur ajoutée. Les pays qui ont exprimé un intérêt préliminaire à participer à cet appel (avec des fonds disponibles) sont l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la France, l'Allemagne, la Lituanie, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède et la Turquie.

BiodivERsA est un réseau composé d'organismes nationaux de financement et de *management* de programmes de recherche sur la biodiversité en Europe. Les objectifs de ce programme ERA-Net est de promouvoir la coopération entre les agences de financement dans le domaine de la recherche sur la biodiversité et de coordonner les programmes de recherche aux niveaux stratégique et de management pour développer et mettre en place des activités communes.

Manifestations



>> **29-30 juillet 2012**, Marciac : deux journées nationales "[Arbres & Agriculture](#)" à l'Astrada dans le cadre de la 4^{ème} édition de "Paysages In Marciac" pendant le festival de jazz . [Programme](#) en ligne. [Inscription conseillée](#).

>> **28-31 août 2012**, Cork (Irlande) : seconde conférence internationale IUFRO [Biodiversity in Forest Ecosystems and Landscapes](#). Dernières [inscriptions](#). [Contact](#)

>> **12-14 septembre 2012**, Chambéry : colloque « [Forêt et montagne](#) » organisé par le Groupe d'histoire des Forêts autour des thèmes de l'évolution et l'aménagement.

>> **21-23 septembre 2012**, Châlons-en-Champagne : [colloque international Cigogne noire](#). [Contact](#)

>> **4 octobre 2012**, Paris : 6^{ème} atelier du réseau **AFORCE** sur le thème « Arbre agricole, arbre forestier, quelles synergies pour faire face au changement climatique ? » organisé en collaboration avec les Chambres d'agriculture, l'AFAF (Association Française d'Agroforesterie) et l'AFAC (Association Française Arbres et Haies Champêtres). [Inscription](#) recommandée. [Contact](#)

>> **4 octobre 2012**, Istanbul (Turquie) : séminaire scientifique international [Social dimensions of forests](#) organisé par l'EFI.

>> **8-11 octobre 2012**, Edinburgh (Ecosse) : conférence internationale IUFRO [Managing forests for ecosystems services: can spruce forests show the way?](#) [Contact](#)

>> **10-11 octobre 2012**, Paris : [séminaire du programme GICC](#) (restitution des projets 2008, mi-parcours 2010, lancement des projets sélectionnés en 2012). [Inscription en ligne](#)

>> **13-15 novembre 2012**, [St Petersburg](#) (Russie): [Modern problems of forestry and forest management](#).

>> **16-18 octobre 2012**, Helsinki et Vantaa (Finlande) : conférence internationale [Tree breeding, geonomics and evolutionary biology: new synergies to tackle the impact of climate change in the 21st century](#) de restitution finale du projet NOVELTREE. Deux ateliers parallèles sont prévus le 18 octobre sur les outils d'analyse du génome des arbres forestiers et les perspectives en amélioration génétique des arbres. Soumission des résumés jusqu'au 31 juillet. [Inscription](#) avant le 31 août. [Contacts](#)

>> **23 novembre 2012**, Lille : prenez date pour un [colloque scientifique sur la forêt](#) organisé par la Région Nord-Pas de Calais en partenariat notamment avec Ecofor. Chercheurs francophones et acteurs socio-économiques feront un point sur les débats scientifiques en cours et tenteront de rapprocher la science des gestionnaires et autres professionnels. Inscription à partir d'octobre. [Contact](#)

>> **4-5 décembre 2012**, Lyon : rencontres d'échange entre décideurs et scientifiques sur le thème "[Mieux produire et préserver : quelles approches pour les forêts au sein des territoires ?](#)" Organisées, avec le soutien d'Ecofor, dans le cadre du projet de recherche FORGECO (Forêts, gestion et écosystèmes) financé par l'Agence nationale de la Recherche (ANR), ces rencontres sont ouvertes à tous les chercheurs et responsables politiques, associatifs et professionnels forestiers.

>> **6-7 décembre 2012**, Copenhague (Danemark) : conférence internationale académique [Illegal logging and legality verification - the FLEGT / VPA as new modes of governance](#) organisée par l'EFI FLEGT. [Inscription](#) jusqu'au 15 septembre (tarif réduit avant le 15 août). [Contact](#)

>> **16-21 mai 2013**, Lisbonne: appel à proposition de résumé pour le 3^{ème} congrès international [Planted forests on the globe renewable resources for the future](#) organisé par EFIATLANTIC. Date limite de soumission des résumés : 1^{er} septembre.

Publications



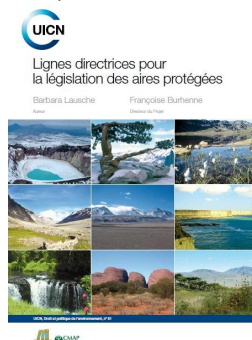
>> [La lettre de GICC n°11](#) de juin 2012 présente l'actualité sur le changement climatique : appel à projets, restitution finale du projet « Les budgets carbone individuels, de la théorie à la pratique », compte-rendu de manifestations, rencontres européennes à venir.



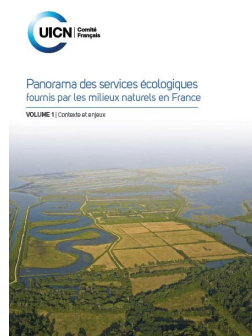
>> [Forêt-entreprise](#) n°205 de juillet 2012 propose un dossier sur l'agroforesterie ou **comment concilier l'arbre et l'agriculture ?** Technique ancienne, pratiquée durant des siècles par tous les peuples du monde, l'agroforesterie est réhabilitée par les gestionnaires forestiers pour mieux adapter les forêts et l'agriculture françaises aux nombreux besoins sociétaux de demain.



>> [Lignes directrices pour la législation des aires protégées](#) publiées par l'UICN dans la série « IUCN environmental policy and law paper no. 081 ». Ces lignes directrices mettent à jour et étendent les lignes directrices publiées en 1980. Elles reflètent les évolutions et les nouveaux enjeux : avancées importantes du droit international de l'environnement ; meilleure connaissance scientifique du rôle des aires protégées en matière de conservation de la nature, ce qui comprend la conservation de la biodiversité, le maintien des fonctions des écosystèmes et la contribution au développement durable ; etc. Cet ouvrage s'adresse aux rédacteurs des lois travaillant en étroite collaboration avec les autorités des aires protégées ainsi qu'aux autres acteurs du processus législatif et aux organismes chargés de surveiller et de mettre en œuvre les politiques et les programmes ayant des incidences sur la législation relative aux aires protégées ou réciproquement.

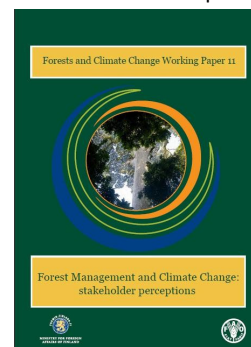


>> [Services écologiques en France : contexte et enjeux UICN](#) : panorama publié par l'UICN sur les services écologiques fournis par les écosystèmes en France afin de renforcer leur connaissance et leur intégration dans les politiques et projets sur tout le territoire français. Ce premier volume fait le point sur leur définition, caractérisation et évaluation aux niveaux international et national. Il est le fruit de travaux engagés depuis 2008 par l'UICN pour fournir une base scientifique solide d'aide à la décision politique sur cette thématique.



>> [Forest Management and Climate Change: stakeholder perceptions](#) publié dans la série « Forest and climate change working paper 11 » de la FAO, ce rapport présente les résultats d'une enquête menée auprès des parties prenantes sur leurs perceptions des facteurs qui influencent la capacité des gestionnaires à faire face au changement climatique. Ce document s'inscrit dans les travaux de la FAO visant à élaborer des lignes directrices pour aider les gestionnaires forestiers à répondre efficacement aux défis et enjeux liés au changement climatique.

[Autres rapports de cette série](#) en ligne.



>> [Forests at the heart of a sustainable future](#) : ce rapport synthétique de la FAO sur la situation des forêts du monde est publié à l'occasion du sommet Rio+20. Il préconise une industrie forestière durable bénéfique aux économies rurales. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture y soutient qu'une utilisation plus durable des ressources forestières peut offrir une large contribution à un grand nombre d'enjeux évoqués à Rio, tels que la réduction de la pauvreté et de la faim, l'atténuation des impacts du changement climatique et la création d'autres sources plus durables de bioproduits et de bioénergie pour les utilisations humaines.



>> [Forêts et humains : une communauté de destins – Pièges et opportunités de l'économie verte pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté](#) : publié par l'Organisation internationale de la Francophonie, à travers son Institut de l'énergie et de l'environnement, en partenariat avec la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, cet ouvrage dresse l'état des connaissances techniques et scientifiques dans le but de dégager des propositions de solutions pour des actions concrètes dans le secteur forestier et de l'économie verte.



>> Livre de [recettes du Réseau international de forêts modèles](#) invite à découvrir une petite trentaine de recettes contenant au moins un produit forestier non ligneux (PFNL). Ces recettes sont présentées par région géographique : Afrique, Canada, Amérique latine, Asie et bassin méditerranéen. Rédigées par des membres du Réseau international de forêts modèles, elles sont accompagnées d'une présentation des PFNL utilisés et des forêts modèles où l'on peut trouver ces ingrédients.



[Retour au sommaire](#)

Formation continue



>> Les [inscriptions](#) au master Erasmus mundus [MEDFOR](#), pour **Mediterranean Forestry and Natural Ressources Management**, seront closes au 15 juillet. Ce cours programmé sur deux ans est organisé par un consortium qui comprend notamment sept uni-

versités du bassin méditerranéen (Turquie, Italie, Espagne, Portugal), des écoles forestières, l'INRA, l'office régional de l'EFI en Méditerranée (EFIMED)... [Contact](#)

[Retour au sommaire](#)

Offres d'emploi



>> [L'association « Ecole du Bois du Queyras » recrute son directeur.](#) Créée sous forme d'association loi 1901 en juin 2012 par le [Parc naturel régional du Queyras](#), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment CAPEB 05 et l'Institut Régional pour la Création et le développement et le développement des Entreprises IRCE, l'**Ecole du Bois du Queyras** s'ouvre à d'autres adhérents collectivités territoriales, autres organismes publics ou privés, artisans du bois et particuliers bénéficiant des activités de l'Ecole du bois. Elle est appelée à évoluer vers un statut de société coopérative d'intérêt collectif. Conçue dans l'idée de dynamiser l'économie locale de haute montagne qui caractérise le Queyras, l'Ecole du bois s'est donnée plusieurs objectifs concrets. Ouverture en septembre.

Adresser lettre de motivation manuscrite et CV détaillé avant le **20 juillet** inclus par courrier au Président de l'association Ecole du Bois, PNR du Queyras, à Arvieux. Entretiens dès le 23 juillet.

>> [Recrutement d'un Maître de conférences contractuel en économie, spécialité économie forestière](#) qui sera affecté(e) au département *Sciences économiques, sociales et de gestion* au sein de l'UFR Economie, gestion, Politique publique et effectuera sa recherche dans le cadre de l'UMR LEF de Nancy. **Dépôt des CV + lettre de motivation jusqu'au 30 août 2012** à l'attention de [Serge Garcia](#), Directeur adjoint du LEF.

[Retour au sommaire](#)

Rédactrice en chef : Viviane Appora, chargée de mission, Gip Ecofor
Directeur de la publication : Jean-Luc Peyron, Directeur du Gip Ecofor

Pour vous inscrire : [inscription](#)
Pour vous désinscrire : [désinscription](#)
